



Séance du lundi 19 février 2018

Date de la convocation: 08/02/2018

Date d'affichage de la convocation : 08/02/2018

Membres en exercice
: 10

L'an deux mille dix-huit et le dix-neuf février 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 9

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 9

Pour:
9

Représentés:

**Secrétaire de
séance:**
FOUCONNIER
Geneviève

Excusés: Guy CLARAC

Absents:

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - preneron - DE_2018_002

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 99 964.26

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	70 431.23
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	56 452.04
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	29 533.03
Résultat cumulé au 31/12/2017	99 964.26
A.EXCEDENT AU 31/12/2017	99 964.26
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	

Solde disponible affecté comme suit:

* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)

* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002) 99 964.26

B.DEFICIT AU 31/12/2017

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Fait et délibéré à PRENERON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Guy FAVAREL

Date réception Préfecture
et publication le : 20/02/2018